



« Audit Gestion des Excreta » Charte de participation

A l'intention des établissements de santé et des établissements médicaux sociaux de Picardie

Depuis 2010, le Haut Conseil de Santé Publique(HCSP)¹ alerte sur la résurgence du péril fécal comme le nouveau risque sanitaire. En effet, ses argumentaires identifient l'hygiène des mains et la gestion des excréta comme des points critiques dans la diffusion de ces Bactéries Multi Résistantes (BMR) et Bactéries Hautement Résistantes émergentes (BHRe) aux antibiotiques.

En 2013, le HCSP² rappelle de nouveau l'importance de la gestion des excréta dans la maîtrise de la transmission croisée des BMR et BHRe, et préconise de mettre en œuvre une évaluation régulière des équipements destinés à l'élimination des excréta, des audits des pratiques de soins concernant le respect des Précautions Standard (PS) et la gestion des excréta.

La gestion des excréta dans les établissements de santé (ES) et les Etablissements Médico-Sociaux (EMS) est donc un enjeu majeur et indispensable pour prévenir les infections par la maîtrise de la diffusion des germes entériques³ et en particulier des BMR et des BHRe.

L'ARLIN Picardie propose donc à tous les ES et les EMS de participer à une évaluation de la gestion des excréta dont les objectifs sont :

- sensibiliser les personnels à la gestion des excréta⁴ en région Picardie ;
- réaliser un état des lieux des équipements destinés à l'élimination des excréta et leurs modalités d'utilisation par les soignants ;
- réaliser un état des lieux des connaissances des professionnels sur les bonnes pratiques de gestion des excréta (PS⁵) pour les personnels présents le jour de l'enquête ;
- rappeler ou informer sur les recommandations en vigueur du HCSP ;
- développer à partir des résultats, des outils d'évaluation, de formation et d'information.

¹ HCSP : Recommandations relatives aux mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'émergence des entérobactéries BLSE et lutter contre leur dissémination. 02/2010

² HCSP : Prévention de la transmission croisée des Bactéries Hautement Résistantes aux antibiotiques émergentes (BHRe). 07/2013

³ Exemple GEA à *Clostridium difficile* : 10⁹ UFC/g de selles, sachant qu'une selle pèse aux environs de 200g... faites le calcul !

⁴ Fiche technique n° 7 : gestion des excréta dans les établissements de santé et médico-sociaux – CCLIN Paris-Nord - juin 2010

⁵ PS : Précautions Standard



CHARTRE DE PARTICIPATION

Nom de l'établissement :

Adresse

S'engage à participer **à l'audit « Gestion des Excreta »**

L'établissement s'engage à **désigner un référent** qui coordonnera l'audit qui s'étendra sur le **premier semestre 2015**

Le référent coordonnateur s'engage à :

- ✓ Identifier les personnes ressources au sein de son établissement.
- ✓ Veiller au bon déroulement du recueil d'information et organiser la saisie des données
- ✓ Restituer à l'établissement les résultats qui lui sont propres et les résultats multicentriques fournis par l'Antenne Régionale du CCLIN Paris Nord pour la région Picardie,
- ✓ Veiller à la confidentialité des données qui lui seront confiées,
- ✓ Adresser à l'Antenne Régionale, dans les délais fixés d'un commun accord, les fichiers informatiques de données pour qu'elles soient analysées avec l'ensemble du département et de la région.

L'Antenne Régionale du CCLIN Paris Nord en Picardie s'engage à :

- ✓ Indiquer le lien des documents qui seront à télécharger sur le site de l'Antenne Régionale : www.nosopicard.com
- ✓ Fournir les documents papier pour les établissements qui n'auront pas la possibilité d'aller sur internet
- ✓ Fournir l'application informatique de saisie des données,
- ✓ Assurer une assistance méthodologique et technique,
- ✓ Vérifier la qualité des données qui lui seront adressées,
- ✓ Restituer à chaque établissement les résultats de l'état des lieux pour l'ensemble de la région Picardie,

A, le

Nom et Qualité du Signataire :

Référent désigné par l'établissement : Nom : Prénom :

 Courriel :

Ce document doit être retourné :

- *Soit par voie postale à : Karine Rétaux*
Antenne Régionale du CCLIN
CHU d'Amiens – Hôpital Nord – 80054 AMIENS cedex 1
- *Soit par courrier à : retaux.karine@chu-amiens.fr*
- *Soit par fax au 03.22.66.77.67*

Signature :